

Coûts d'énergie des foyers en Ontario

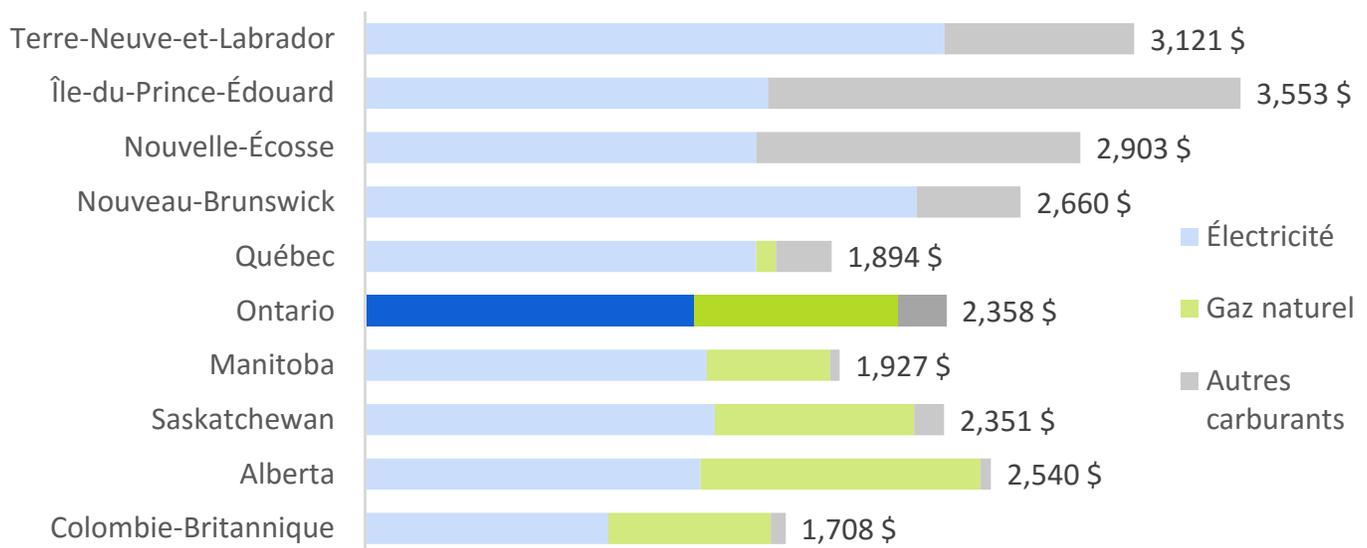
Les coûts d'énergie des foyers¹, c'est-à-dire les coûts payés pour chauffer et climatiser la maison et faire fonctionner les appareils ménagers, ont une incidence sur le portefeuille des Ontariens et font souvent l'objet de débats à l'Assemblée législative de l'Ontario. Si ces coûts dépendent en grande partie de la variation des prix, les changements en matière d'efficacité énergétique et le remplacement de certaines sources d'énergie importent aussi. En effet, certains Ontariens, quoique pas tous, peuvent réagir à la montée des prix d'une source d'énergie donnée, comme le gaz naturel ou l'électricité, en augmentant l'efficacité avec laquelle ils consomment cette énergie ou en passant à une autre source. Pour obtenir un portrait clair de l'incidence des coûts de l'énergie sur le coût de la vie des Ontariens, il convient d'analyser combien ceux-ci dépensent en énergie à la maison plutôt que les prix.

Le présent commentaire répond à deux questions : 1) Où les coûts d'énergie moyens des foyers de l'Ontario se situent-ils par rapport à ceux des autres provinces? 2) En moyenne, dans quelle mesure ces coûts ont-ils fluctué au fil du temps?

Où les coûts d'énergie des foyers de l'Ontario se situent-ils par rapport à ceux des autres provinces?

En moyenne, les coûts d'énergie des foyers sont plus faibles en Ontario que dans les provinces de l'Atlantique, mais plus élevés que chez ses voisins, le Québec et le Manitoba (Figure 1). Les Albertains dépensent plus pour alimenter leur foyer en énergie que les Ontariens, tandis que les Britanno-colombiens bénéficient des coûts les plus faibles au Canada. Les différences à l'échelle du pays reflètent en partie la disponibilité et le degré d'adoption des diverses sources d'énergie, comme l'électricité, le gaz naturel et les autres carburants, y compris le mazout de chauffage.

Figure 1 : Coûts d'énergie moyens des foyers, 2014*



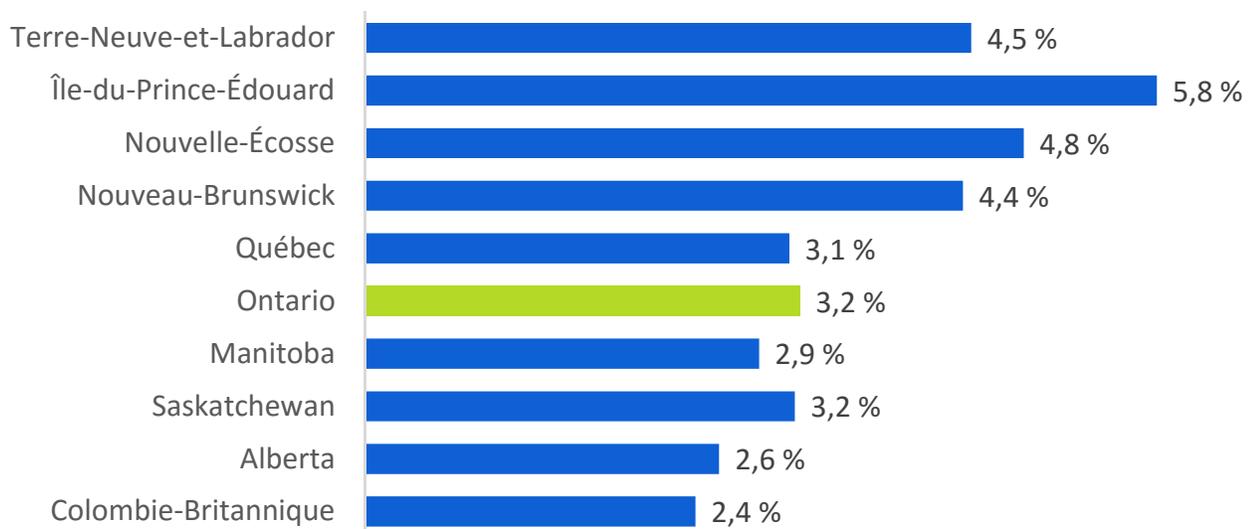
Source : Analyse du BRF des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada.

* Note : Il s'agit des données annuelles les plus récentes disponibles.

¹ Les coûts d'énergie des foyers sont les coûts engagés pour l'énergie consommée à la maison. Le présent commentaire ne tient pas compte des coûts d'énergie engagés par les ménages en dehors du foyer, comme le carburant pour les véhicules et l'énergie consommée dans les résidences secondaires comme les chalets. Sont aussi exclus de cette analyse les coûts d'énergie des foyers payés par des propriétaires au nom de locataires, en raison de l'absence de données.

Mais dans quelle mesure cette comparaison est-elle significative, compte tenu des différences de revenus après impôt² entre les provinces? Lorsqu'on examine les coûts d'énergie des foyers par rapport aux revenus après impôt, les résultats changent quelque peu (Figure 2). Bien que ces coûts soient plus élevés en Ontario qu'au Québec et au Manitoba, comme le revenu après impôt des Ontariens est lui aussi plus élevé, la proportion du revenu que représentent les coûts est similaire dans les trois provinces. De fait, la différence des coûts en proportion des revenus est assez faible du Québec à la Saskatchewan, mais élevée entre les provinces de l'Atlantique et le reste du pays. Les Albertains et les Britanno-colombiens dépensent en moyenne moins que les Ontariens pour l'énergie consommée dans leur foyer, proportionnellement à leur revenu après impôt.

Figure 2 : Coûts d'énergie moyens des foyers en proportion du revenu après impôt, 2014*



Source : Analyse du BRF des données de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada.

* Note : Il s'agit des données annuelles les plus récentes disponibles.

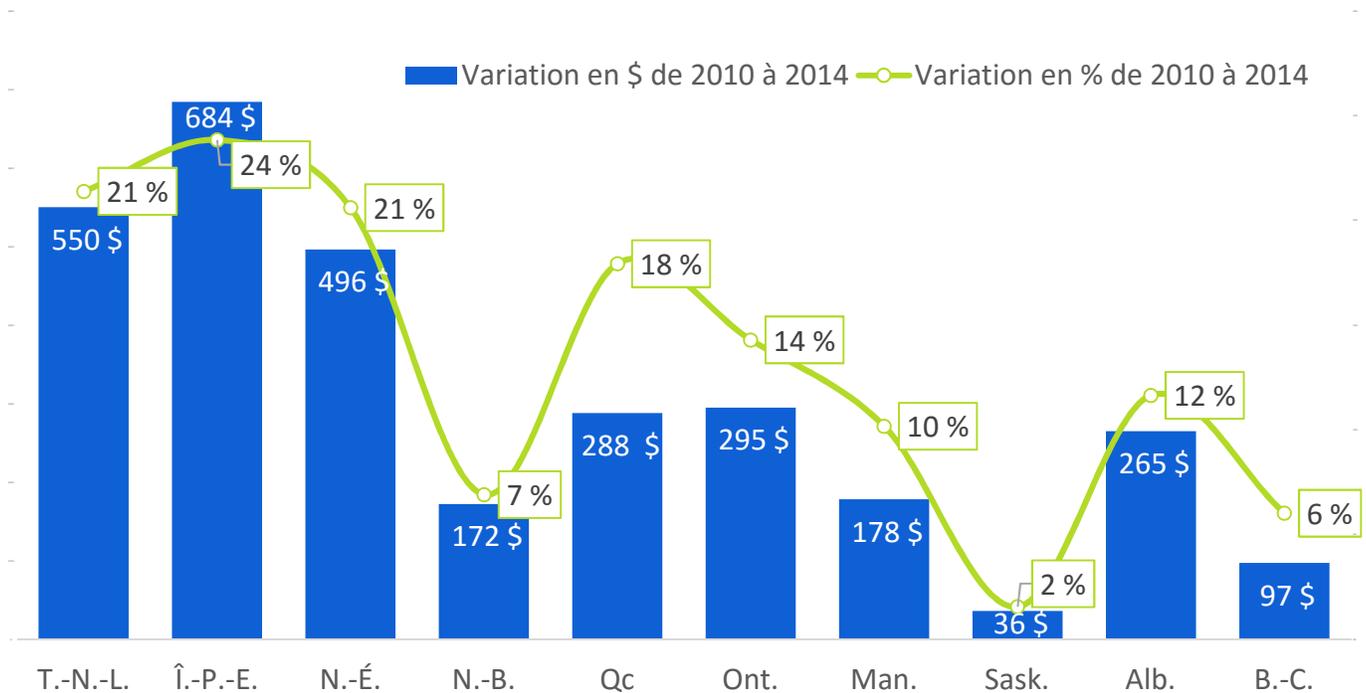
Dans quelle mesure les coûts d'énergie des foyers de l'Ontario ont-ils fluctué au fil du temps?

Les prix de l'énergie sont souvent volatils; ils varient grandement d'une année à l'autre. Ces hausses et ces baisses ont une incidence sur les coûts d'énergie des foyers, mais dans l'ensemble, ces coûts ont généralement augmenté ces dernières années. En effet, de 2010³ à 2014, les coûts d'énergie des foyers ontariens ont augmenté de façon modérée comparativement à ceux des habitants des autres provinces (Figure 3). En 2014, le ménage ontarien moyen a dépensé 295 \$ de plus qu'en 2010 pour l'énergie consommée au foyer, ce qui représente une hausse de 14 %. Cela dit, comme les revenus après impôt ont aussi grimpé durant cette période, la part de ces revenus affectée aux coûts d'énergie des foyers n'a augmenté que légèrement, passant de 3,0 % à 3,2 %. Ce sont les provinces de l'Atlantique, à l'exception du Nouveau-Brunswick, qui ont connu les hausses de coûts les plus importantes, tandis que le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont enregistré des hausses moindres. Les hausses au Québec et en Alberta ont été similaires à celles en Ontario.

² Le BRF calcule approximativement le revenu après impôt en soustrayant l'impôt moyen sur le revenu personnel des ménages du revenu moyen avant impôt des ménages. Ces deux chiffres sont tirés de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada.

³ Avant 2010, les estimations de Statistique Canada quant à la consommation d'énergie des ménages étaient produites selon une méthodologie différente. Par conséquent, Statistique Canada juge que ces estimations ne sont pas comparables à celles établies en 2010 et après.

Figure 3 : Variation des coûts d'énergie moyens des foyers, 2010 à 2014



Source : Analyse par le BRF des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada.

Messages clés

- Les coûts d'énergie des foyers de l'Ontario sont plus élevés que ceux du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, mais moins élevés que ceux des provinces de l'Atlantique et de l'Alberta.
- La proportion du revenu après impôt que représentent les coûts d'énergie des foyers de l'Ontario est similaire à celle du Québec et du Manitoba, considérablement inférieure à celle des provinces de l'Atlantique, et supérieure à celle de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.
- De 2010 à 2014, la hausse des coûts d'énergie des foyers ontariens a été modérée comparativement aux autres provinces.

Peter Harrison
 Analyste financier en chef
pharrison@fao-on.org

Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario
 2, rue Bloor Ouest, bureau 900
 Toronto (Ontario) M4W 3E2

Pour toute demande de la part des médias, communiquer avec Kismet Baun au 416 254-9232 ou à kbaun@fao-on.org.